

# PRÉFACE

Cette 5<sup>e</sup> édition marque une évolution importante par rapport aux précédentes.

Elle tire en effet les enseignements de nombreuses activités de conseil et d'accompagnement auprès d'entreprises et d'organisations ayant décidé de mettre en place ou d'améliorer leurs dispositifs de gestion des compétences. Ces expériences m'ont conduit à vérifier la pertinence et le caractère très pratique de la distinction à faire entre :

- « *Être compétent* », c'est-à-dire être capable d'agir et de réussir dans les diverses situations professionnelles qui peuvent se présenter dans un métier ou un emploi. Cela suppose que le professionnel concerné sache choisir et mettre en œuvre des pratiques professionnelles pertinentes et efficaces.

La notion de *pratique professionnelle* est ici essentielle.

« *Avoir des compétences* », c'est-à-dire avoir des ressources pour agir avec compétences.

« *Avoir des compétences* » est une condition nécessaire mais non suffisante pour pouvoir être reconnu comme « étant » compétent. Une personne peut très bien avoir beaucoup de compétences (ou de ressources personnelles) mais ne pas savoir les combiner et les activer en situation de travail. En ce cas, elle peut être considérée comme « savante » mais non pas comme « compétente » : elle ne sait pas agir avec compétence.

Il résulte de ce constat que la question principale sur laquelle il convient de travailler est moins « qu'est-ce que la compétence ? » que « qu'est-ce qu'agir et réussir avec compétence ? ». N'est-ce pas au fond ce que cherchent les entreprises et les organisations ? : pouvoir compter sur des employés qui sachent agir avec compétence et non seulement qui aient des compétences.

Mieux nous comprendrons le processus qu'une personne met en œuvre pour agir avec compétence, mieux nous pourrons mettre en place des dispositifs qui faciliteront ou renforceront ce processus et mieux nous pourrons identifier les obstacles à sa réalisation.

Ce point de vue permet de simplifier considérablement les débats souvent inutilement confus et compliqués sur la notion de compétence : en considérant les compétences comme des ressources à combiner et à mobiliser pour agir avec compétence dans des « situations professionnelles », il en ressort des conséquences très pratiques dont les fiches de cet ouvrage ont pour objet de rendre compte.

Cette nouvelle édition prend également en compte les enjeux actuels et considérables sur la professionnalisation. Les entreprises, les administrations et leurs clients, les organisations et professionnels du soin et leurs patients veulent pouvoir fonder la qualité de leurs produits et services ainsi que la sécurité de leurs installations sur des professionnels compétents. Qu'est-ce qu'un professionnel compétent ? Comment professionnaliser ?

Plusieurs nouvelles fiches techniques sont consacrées à ces questions.

GUY LE BOTERF  
Août 2006